

**Allocution prononcée par S.E. M. Ghassan SALAME, Ministre de la Culture**  
**En ouverture du colloque *Le Système libanais : une réévaluation critique***  
**Center for Behavioral Research (AUB) et Fondation Michel Chiha**  
**AUB College Hall- Vendredi 18 mai 2001**

Le propos que je m'apprête à livrer devant vous ce matin revêt un statut particulier, qui me place moi-même dans une situation incertaine. Pressenti il y a de cela assez longtemps pour participer à cette conférence, c'est en ma qualité d'alors, celle d'enseignant-chercheur en sciences politiques, que je me serais alors exprimé -sans doute en Anglais comme la plupart d'entre vous. Aujourd'hui, c'est en tant que Ministre de la Culture que je le fais. C'est donc après être passé de l'autre côté du miroir que je suis appelé à jeter un regard rapide mais critique sur un système qui aura occupé tant d'années de ma vie intellectuelle et académique, et dont les tribulations auront aussi dicté bon nombre de mes choix personnels et professionnels. Si je choisis pour cela de le faire en Français, c'est bien sûr une manière de souligner la fibre littéraire des écrits de Michel Chiha qui nous réunit plus ou moins aujourd'hui, mais c'est aussi et surtout pour bien marquer l'inclusion de cette manifestation dans un agenda culturel dont le Ministre que je suis, chargé de la préparation du XI<sup>o</sup> Sommet de la Francophonie, a la charge.

Mes 25 ans d'enseignement de la science politique, qui me remplissent de nostalgie pour différents lieux d'exercice, dont celui qui nous accueille ici, et où j'ai sévi durant 4 ans à la demande du regretté Malcolm Kerr. Les 25 semaines déjà passées sur ma participation au Gouvernement actuel. Et, si vous me permettez cette note très privée, mes 50 ans d'âge que je fête très précisément aujourd'hui... Trois raisons de natures diverses qui m'invitent aujourd'hui à un moment de réflexion, à une quête de sérénité dans le jugement qui, pour mon malheur, ne saurait se faire abstraction faite d'une émotion profonde suscitée justement par la conjonction de ces trois moments-charnière. Une émotion que ne fait qu'accentuer notre rencontre autour de Michel Chiha, un homme qui n'a jamais renié son enracinement en Orient tout en écrivant, admirablement, dans une langue d'Europe, un francophone que nous célébrons cette semaine dans ce temple réputé de l'anglophonie américaine.

Bien avant que l'UNESCO ne décide de baptiser l'année en cours « Année du dialogue des civilisations », et bien avant que nous décidions de placer le Sommet francophone

d'octobre sous le thème du « Dialogue des cultures », voici un homme qui, dans sa vie et dans son œuvre, a esquissé les contours et les lignes de force d'un tel dialogue. Qu'on ne s'y trompe pas toutefois ; l'expression « dialogue des cultures » est ô combien ambiguë, et sa manipulation sujette à contresens. Contrairement à ceux qui tendent à poser les cultures en acteurs, en entités organiques, en structures fermées et auto-définies, dialoguant entre elles ou s'entrechoquant selon les scénarios esquissés par Samuel Huntington, nous voulons pour notre part considérer les cultures comme des viviers de valeurs, de coutumes, de pratiques, et d'expressions esthétiques, matérielles ou symboliques. Dans ce sens, les cultures sont des flux, soumis aux exigences du temps et de l'espace. C'est parce qu'elles naissent dans l'interaction, et parce qu'elles en vivent, que les cultures sont une négociation permanente avec le monde et une recherche constante d'ajustement avec ses métamorphoses. C'est ce qui donne au dialogue des cultures une acception anthropologique, la dynamique culturelle se prolongeant jusqu'en chacun, et mettant les individus face à leurs propres diversités identitaires et culturelles, vécues sur le mode simultané ou alternatif, parfois au risque du déchirement. C'est cela que Chiha avait sans doute entrevu, à la fois dans sa conception philosophique de l'identité libanaise, et dans sa construction politico-économique d'un système libanais en recherche constante d'équilibre difficile entre communauté et individu.

Pour mon exercice d'aujourd'hui, j'ai moins choisi de m'interroger sur la validité du chihisme traditionnel, que sur les chances de réémergence d'un néo-chihisme à la suite d'une guerre sanglante et d'un après-guerre pour le moins décevant. En parcourant le programme de votre colloque, et voulant aller au devant de certains de ses thèmes, il m'a semblé que cet exercice, dans le temps et le style impartis à un papier protocolaire comme le mien, pouvait emprunter, par besoin de clarté, la forme de l'abécédaire.

\*\*\*\*\*

B comme Bourgeoisie : Michel Chiha était un bourgeois. Un bourgeois éclairé ; un bourgeois exigeant, sensible à la question sociale, mais plutôt empreint de cette sensibilité chrétienne-sociale. C'est cette bourgeoisie chrétienne, francophone, exigeante et sociale qui paraît aujourd'hui justement comme la catégorie la plus déboussolée du pays. Le capital rentier, amassé surtout en Afrique et dans le Golfe, l'emporte trop fortement sur un capital d'origine nationale et productive. La catégorie des possédants devient majoritairement celle des profiteurs et des spéculateurs, aux mœurs et à la culture politique forts éloignés de ceux de la génération pionnière.

C comme Coutumes : Aussi fortes et aussi pertinentes que le texte dans le système libanais. Elles découlent, mais sont aussi à la base, du Pacte initial. Le problème fondamental, à l'heure actuelle, c'est l'incapacité du système à produire la coutume. Ce qui introduit une dimension d'imprévisibilité dans la vie politique, et qui donne à penser que chaque crise, que chaque consultation, et que chaque semblant de solution en fonde de nouvelles.

D comme Droits de l'Homme : Il y a quelques jours, une conférence sur la peine capitale à l'USJ. Un sentiment irréel m'a envahi, entre les présences de l'ambassadrice de Suède, d'un représentant italien, et de Walid Joumblatt. En relisant bien la philosophie politique, trouverait-on vraiment que les structures de pouvoir pré-étatiques ont délégué le droit de disposer de la vie humaine à l'Etat ? En faisant de la sociologie, ne trouve-t-on pas que les droits de l'Homme sont aussi souvent bafoués par le déficit d'Etat que par son surplus et son omnipotence ?

E comme Elite : A la base de la théorie consociative, dont Chiha a traduit les termes dans la structure libanaise, il y a la condition nécessaire d'un type particulier d'élite, et d'un respect implicite de cette dernière d'une série de règles du jeu. Le temps long de la République libanaise, dont la guerre n'est qu'un moment, n'a-t-il pas sérieusement altéré la nature de cette élite ? Dans la lecture que nos observateurs font de l'après-guerre, ne privilégie-t-on pas beaucoup plus les ruptures que les continuités quant au mode de production de cette élite ? Si l'alliance entre la classe politique traditionnelle et les barons du complexe financiero-marchand est bien consubstantielle de l'entité libanaise dès son essor, elle se prolonge aujourd'hui, bien sûr sous d'autres formes. Elle trouve de plus une certaine revigoration dans l'entrée en jeu fracassante des enfants de la guerre. L'édifice chihiste résiste-t-il d'autre part aux conditions d'une compétition élitaires intra-communautaire exacerbée ?

I comme Israël : Fulgurance et clairvoyance de Chiha, très tôt, très vite, sur la question d'Israël. Toute la philosophie de la place du Liban dans la région, son rôle de médiateur civilisationnel et marchand, sa dimension arabe et méditerranéenne est alors mise au défi par le fait accompli. L'ensemble du contexte régional où doit évoluer un Liban aux équilibres minutieux se trouve dès lors dans la tourmente. « D'une chose apparemment petite, les conséquences les plus surprenantes vont sortir. Et ce n'est pas offenser la raison que d'écrire que cette petite histoire contribuera à ébranler la terre dans ses fondements », écrit-il en 1947.

Mais Israël aujourd'hui, une entité en crise, tourmentée par l'instabilité politique, rongée par la violence intra-sioniste, soucieuse avant tout de sécurité et incapable d'en accepter le prix. Cinquante ans après Chiha, le bilan d'un demi-siècle de conflit israélo-arabe est accablant ; mais, en parallèle, on l'oublie trop souvent, un quart de siècle de négociations israélo-arabes diverses, éparses, entrecoupées, mais bien réelles. En le relisant aujourd'hui, peut-on faire l'impasse sur le ressort profond, probablement inconscient, de cette hyper-sensibilité envers la question juive ainsi solutionnée ? Combien doit-elle à ce vieux fonds de christianisme oriental nourri par un confluent de la France monarchiste et anti-dreyfusarde ? Le ressentiment est à peine larvé, dans certains propos : « La solidarité juive continue à triompher de la politique américaine... Le problème de la double allégeance de tout Juif dans le monde éveille l'inquiétude dans les deux sens... En tous cas, l'Organisation sioniste mondiale, organisme politique, atteste l'unité politique universelle des Israélites et non point seulement des Israéliens » ; ou encore : « Le racisme universaliste des Juifs aspire sous des formes occultes au contrôle de l'univers ».

L comme Libéralisme : Libéralisme politique, qui trouve ses sources dans un certain individualisme philosophique : « Chaque Libanais est une république en soi », écrit-il sur le mode de l'éloge. Mais aussi, extrême libéralisme économique, laissez-faire érigé en dogme de gouvernement, essentiellement au service des marchands : « Vouloir réglementer étroitement les professions commerciales au Liban, c'est prétendre uniformiser ce qui est divers par nature, par essence... C'est une vue de l'esprit –et une faute lourde- que de s'imaginer pouvoir soumettre à une réglementation unique ce qui est multiple et variable par nature », lit-on dans *Les professions au Liban*. Economie de services, économie ouverte, sont les pendants matériels d'une doctrine quasi-transcendante de la liberté : « Ce pays a besoin d'avoir ses portes ouvertes sur le monde. Pour vivre, il a besoin de respirer largement. Si on le contraint trop, on le blesse. Il perd son équilibre si on y persécute la liberté », poursuit-il dans *Principes d'une politique économique*.

P comme Pluralisme communautaire : Le Liban a sans doute eu raison de conforter le pluralisme plutôt que de s'essayer à l'intégration forcée des sociétés comme ce fut le cas ailleurs dans la région. Les résultats là-bas sont certes inégalement probants. Mais n'est-on pas arrivés à un point où le principe de représentation communautaire, au lieu d'être heureusement marié au principe d'efficacité de gouvernement, le piétine au contraire et le paralyse ? Y a-t-il une voie médiane ? La fiction juridique qui accompagne nécessairement le

mécanisme de la démocratie consociative, basée sur la pondération du vote individuel par le poids et la place des groupes qui les incluent, résiste-t-elle aux transformations démographiques et aux mobilisations culturelles ?

R comme Refuge : Dans la lignée des travaux d'Henri Lammens, Chiha a pensé le Liban comme refuge pour les minorités. « Un pays refuge (NB : l'expression revient tenacement, dans pratiquement un article sur trois)... Un pays de minorités confessionnelles associées (NB : cette expression revient elle aussi très fréquemment), fuyant les coups de tête et les coups d'Etat, comprenant que chaque secousse qu'il subit compromet plus ou moins ce que fait pour lui le temps, se considérant dans l'indépendance et l'intangibilité, comme appartenant également à tous ses enfants, proclamant son droit à la vie et croyant plus que jamais à sa raison d'être », écrit-il dans *Introduction à une politique libanaise*. Or la notion de « minorité » est relative, tant on est toujours le minoritaire d'un autre. Si Michel Chiha considérait le fait minoritaire comme relatif à la démographie régionale, qu'en est-il alors de certaines communautés transversales ? Qu'y a-t-il dans cette acception d'encore actuel et qu'y a-t-il de déjà obsolète ?

S comme Système : Dans la fameuse distinction entre Etat et société, force est de constater que la seconde est chaque fois plus vivace que le premier, et que c'est souvent la résilience de l'une qui permet la renaissance de l'autre. Aussi, le système est beaucoup plus fort qu'il n'en donne l'air. Il attire comme des mouches des milliardaires de l'or noir, des professeurs de Sciences-po, des consultants reconnus, qui lachent pour lui les richesses de Riyad, les lumières de Paris, ou la douceur de la Toscane.

T comme Taëf : Le vocable n'existe pas dans le lexique de Chiha. Mais s'il fallait considérer l'accord d' « Entente nationale » comme la plateforme de refondation du Liban d'après-guerre, qui prétend sauver l'essence de l'entité en en modifiant les formes, permettez-moi pour cette réévaluation de me citer moi-même. Il y a un peu plus d'un an, encore délesté de mes attributions officielles, j'écrivais qu'il y a

« au moins quatre manières d'aborder les accords de taëf : En les refusant tout à fait et en les considérant comme nuls et non-avenus, une position politiquement irréaliste et potentiellement source de conflit. En en faisant une application sélective, source de frustration, de déséquilibres et donc d'une conflictualité latente. En considérant qu'ils équivalent à un texte religieux, une attitude dogmatique qui ignore ce qui avait été leur objectif premier, à savoir celui d'arrêter une guerre civile, non de construire un Etat idéal. En considérant qu'ils ont servi l'objectif pour lequel ils

6

avaient été signés et qu'il faut maintenant trouver autre chose, une position précoce et trop ambitieuse à l'heure actuelle. Si ces positions paraissent insuffisantes ou dangereuses, c'est parce qu'elles sont toutes tranchées. Ne pourrait-on pas imaginer une approche plus combinatoire qui replace ces accords dans leur utilité historique, en les acceptant sans les sacraliser, en appelant à l'application de leurs parties gelées, tout en lançant un programme de révision de leurs parties désuètes ? (...) Dix ans après leur adoption, les Accords de Taëf paraissent comme une copie à améliorer plutôt qu'une œuvre achevée, une référence nécessaire plutôt qu'un texte sacré ».

\*\*\*\*\*

Des aspects autrement plus publics et plus graves que mes états d'âme personnels, ainsi qu'une conjoncture particulièrement critique que traversent le Liban et la région, poussent aujourd'hui à bien des réévaluation. Dix ans après la fin de la guerre du Liban, les voies de la reconstruction à la fois physique et sociale sont semées de défis et d'embûches. Dix ans après le lancement du processus entamé à Madrid, les horizons de la paix s'assombrissent et viennent à s'estomper. Mais en dépit de toutes ces vicissitudes, et par delà le désespoir qui guette insidieusement, bien des aspects de l'édifice imaginé et ébauché par Chiha sont encore solidement debout. On pourrait, pour se consoler, constater par exemple que le Liban est encore, dans son environnement, le seul Etat dont deux anciens Présidents sont encore en vie. On pourrait aussi reconnaître que l'entité, l'esprit du Pacte, et la coexistence communautaire ont été préservés par le règlement du conflit. On pourrait tout aussi se réjouir qu'à l'approche des grandes intégrations économiques régionales et internationales –EuroMed, OMC, etc...- le Liban avait, depuis bien longtemps, pris de sérieuses options sur les dynamiques de la mondialisation.

Restent les chantiers de l'avenir, et c'est beaucoup. En ce début de siècle, c'est de la définition claire, ambitieuse mais réaliste d'un rôle dont a de nouveau besoin le Liban. Est-il, seulement, prêt à l'assumer ? d'autres sont-ils, seulement, désireux de le laisser le prendre ?